

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage **19.04.2024**

Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Währung
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Volksinitiative
Datum	01.01.1990 – 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Benteli, Marianne
Canetg, Fabio
Dürrenmatt, Nico
Hirter, Hans
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Benteli, Marianne; Canetg, Fabio; Dürrenmatt, Nico; Hirter, Hans; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Währung, Volksinitiative, 1990 - 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Geld, Währung und Kredit	1
Geldpolitik	1
Nationalbank	1
Sozialpolitik	4
Sozialversicherungen	4
Alters- und Hinterlassenenversicherung (AHV)	4

Abkürzungsverzeichnis

WAK-SR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
SNB	Schweizerische Nationalbank
WAK-NR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
MoMo	Monetäre Modernisierung

CER-CE	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
BNS	Banque nationale suisse
CER-CN	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
MoMo	Modernisation Monétaire

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Währung und Kredit

Geldpolitik

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 31.12.1990
HANS HIRTER

Unmittelbar nach diesem Entscheid stimmte der Nationalrat – und später auch der Ständerat – dem **Gegenvorschlag des Bundesrates zur zweiten Preisüberwachungsinitiative** zu. Dieser unterstellt die Zinsen dem wettbewerbspolitischen Preisüberwachungsgesetz von 1985.

Nationalbank

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 20.11.2013
FABIO CANETG

Die 2011 von SVP-Exponenten lancierte **Volksinitiative „Rettet unser Schweizer Gold“** (Gold-Initiative) wurde im Berichtsjahr mit 106'052 gültigen Stimmen eingereicht. Das Begehr forderte, dass die SNB 20% ihrer Aktiva in Gold halten musste und dieses in der Schweiz zu lagern sei. Darüber hinaus sollte der Nationalbank verboten werden, einmal gekauftes Gold wieder zu verkaufen. Die SNB und der Bundesrat äusserten sich dezidiert kritisch gegenüber den Forderungen. Sie erachteten eine geografische Diversifikation der Goldlagerung als sinnvoll. Zudem befürchteten sie eine Einschränkung der geldpolitischen Handlungsfähigkeit bei Annahme der Initiative. Zwar könnte die Nationalbank weiterhin eine expansive Politik betreiben, diese aber weniger leicht zurückfahren, weil das Gold nicht verkauft werden dürfe. Langfristig erwarteten deshalb sowohl die SNB als auch der Bundesrat, dass die Bilanz der Nationalbank zu grossen Teilen aus Gold bestehen würde, was eine Steuerung des Zinssatzes nur noch über die Passivseite (Ausgabe von Schuldverschreibungen) erlauben würde. Die Notenbank und der Bundesrat verwiesen darauf, dass dadurch mit tieferen Gewinnausschüttungen gerechnet werden müsste, weil die Goldbestände keine Zinserträge generierten, während Schuldverschreibungen eine Verzinsung verlangten. Die Beratungen der Initiative im Parlament standen am Jahresende noch aus.¹

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 31.10.2014
FABIO CANETG

Der **Abstimmungskampf zur Gold-Initiative** stand bis zur Publikation der ersten Umfrageergebnisse des Forschungsinstituts GfS Bern klar im Schatten des Abstimmungskampfs zur Ecopop-Initiative, die am selben Tag zur Abstimmung kam. Laut der Ende Oktober 2014 veröffentlichten Umfrage äusserten sich 44% der Befragten dahingehend, die Gold-Initiative „bestimmt“ oder „eher“ annehmen zu wollen. In der Folge schaltete sich die Schweizerische Nationalbank (SNB) vermehrt in den Abstimmungskampf ein. Sie führte zwar keine eigene Kampagne, war jedoch aussergewöhnlich oft medial präsent. Eine Annahme der Initiative wäre eine Einladung zur Spekulation gegen den Mindestkurs gegenüber dem Euro, warnte der Präsident des SNB-Direktoriums. Es gebe keinen Zusammenhang zwischen Preisstabilität und Goldanteil in der SNB-Bilanz. Andere kritische Stimmen, allen voran Bundesrätin Widmer-Schlumpf, setzte zudem vermehrt auf das Argument, wonach unverkäufliches Gold in einer Krise wertlos sei. Gegen das Begehr setzten sich neben dem Bundesrat und der SNB allen Parteien (inklusive der SVP Schweiz), alle Wirtschaftsverbände, alle Gewerkschaften und die Finanzdirektorenkonferenz ein. Die Befürworter der Gold-Initiative verwiesen im Vorfeld der Abstimmungen häufig auf die Goldverkäufe durch die SNB in den frühen Nullerjahren. Die SNB habe „dutzende Milliarden sinnlos vertan“, weshalb „Schluss sein müsse“ mit den Goldverkäufen. Die Schweiz werde durch die expansive Geldpolitik der Europäischen Zentralbank (EZB) und der Federal Reserve Bank (FED) gezwungen, beim „Gelddrucken bis zum Geht-nicht-mehr“ mitzumachen (alle Zitate: Luzi Stamm). Nicht „manipulierbares Papiergegeld“ (Lukas Reimann), sondern Goldreserven wären jedoch das Fundament einer stabilen Währung. Gleichzeitig befürworteten die Initianten die Aufrechterhaltung des Mindestkurses gegenüber dem Euro. Sie wurden in ihrem Abstimmungskampf unterstützt von nicht weniger als 20 abweichenden SVP-Kantonektionen und verschiedenen Einzelpersonen, unter ihnen der einflussreiche Deutsche Ökonom Hans-Werner Sinn.²

Die **Gold-Initiative** erreichte in keinem Kanton eine Mehrheit und wurde mit wuchtigen 77.3% abgelehnt. Die **VOX-Nachbefragung** zeigte, dass über 50% der SVP-Sympathisantinnen und -Sympathisanten der Volksinitiative „Rettet unser Schweizer Gold (Gold-Initiative)“ zustimmten. Demgegenüber lehnten die Anhänger von SP, CVP und FDP das Begehen „unmissverständlich“ (GfS Bern) ab. Das Lager der Befürworterinnen und Befürworter zeichnete sich dabei hauptsächlich durch nationalkonservative Gesinnung (Abgrenzung der Schweiz gegen aussen, Wunsch nach bevorzugter Behandlung von Schweizer/innen gegenüber Ausländer/innen) aus. Das Argument, wonach die Goldreserven im Ausland nicht sicher seien, genoss dabei die grösste Zustimmung aller Pro-Argumente. Bei den Contra-Argumenten dominierte die Befürchtung, wonach die Initiative die Handlungsfähigkeit der Nationalbank einschränken würde.

Abstimmung vom 30.11.14

Beteiligung: 49,8%
Ja: 580 528 (22,7%) / Stände: 0
Nein: 1 974 137 (77,3%) / Stände: 20 6/2

Parolen:

- Ja: AUNS
- Nein: SVP, SP, FDP, CVP, GPS, GLP, BDP, EVP CSP; Economiesuisse, SGB, Travail.Suisse³

Im Dezember 2015 kam die Volksinitiative „Für krisensicheres Geld: Geldschöpfung allein durch die Nationalbank! (**Vollgold-Initiative**)“ mit rund 110'000 Unterschriften zustande. Das Begehen fordert, dass die Geldschöpfung in Zukunft nur noch durch die Nationalbank zu erfolgen habe und nicht mehr wie bisher auch durch die Geschäftsbanken, die durch die Vergabe von Krediten zur Geldschöpfung beitragen.⁴

Le Conseil fédéral recommande le rejet de l'initiative populaire «Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque national! (**Initiative Monnaie pleine**)». De plus, il n'avance pas de contre-projet. Cette initiative populaire, validée en décembre 2015, propose un nouveau cadre pour le système monétaire suisse. En résumé, un nouvel article 99 de la Constitution remettrait à la Banque nationale suisse (BNS) le monopole de la création de monnaie scripturale et lui permettrait de créer de la monnaie sans dette. De son côté, le Conseil fédéral estime que l'effet stabilisateur, avancé comme argument par les déposants, n'aurait guère lieu. Il explique que cette réforme serait un dangereux saut dans l'inconnu et pourrait avoir de profondes conséquences négatives pour l'économie suisse. Pour être précis, il souligne qu'une création de monnaie sans dette, à l'inverse du système de contrepartie principalement lié à des devises et à l'or, dégraderait la crédibilité de la BNS. Il ajoute aussi que les conséquences pour les banques, qui n'auraient plus le droit d'octroyer des crédits par dépôts à vue, seraient négatives, avec par exemple une hausse des coûts et des risques. Pour conclure, le Conseil fédéral estime qu'il mise déjà sur une stratégie de stabilisation de la place financière suisse grâce, notamment, à l'adaptation des normes de Bâle III et aux réglementations liées aux établissements «too big too fail».⁵

Le Conseil des Etats s'est penché sur l'**Initiative Monnaie pleine**. Il a rejeté tacitement cette initiative populaire. De plus, il a refusé par 29 voix contre 11 de proposer un contre-projet indirect. Les initiateurs considèrent qu'il est important de réviser le système d'émission de monnaie. Selon eux, la possibilité offerte aux banques d'émettre des prêts entraîne une formation de dette superflue qui augmente les risques de bulle financière. Par conséquent, ils souhaitent remettre la totalité de la compétence d'émission monétaire à la BNS. D'un côté, Anita Fetz (sp/ps, BS) a parlé des risques de déconnexion entre le système financier et l'économie réelle pour soutenir les arguments de l'initiative. D'un autre côté, du point de vue de nombreux parlementaires, cette initiative se nourrit des craintes d'une nouvelle crise financière. Des sénateurs du PLR, du PDC et de l'UDC ont mis en avant les efforts déjà consentis, notamment dans le cadre de la législation "too big too fail", au niveau de la régulation macroprudentielle des banques. De plus, le Conseil fédéral, par l'intermédiaire de Ueli Maurer a montré

l'absence de bases scientifiques solides pour soutenir l'orientation voulue par l'initiative. La décision du Conseil des Etats s'aligne sur la proposition de rejet, par 11 voix contre 0 et 2 abstentions, de sa Commission de l'économie et des redevances (CER-CE).⁶

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 15.12.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil national rejette l'initiative populaire "Pour une monnaie à l'abri des crises: émission monétaire uniquement par la Banque nationale!", dite **initiative "Monnaie pleine"**, par 169 voix contre 9 et 12 abstentions. Il suit ainsi le Conseil des Etats qui a rejeté l'initiative à l'unanimité, et sa Commission de l'économie et des redevances (CER-CN) qui recommandait le rejet de l'initiative par 23 voix contre 1 et 1 abstention. A la tribune, des opposants de tous les partis se sont succédés pour fustiger cette initiative. Si les initiateurs souhaitaient s'attaquer aux dérives de la finance et au risque de déconnexion avec l'économie réelle, les opposants ont pointé du doigt les potentiels risques de l'initiative: baisse des investissements et de la consommation, réduction de la marge de manœuvre de la BNS au niveau de sa politique monétaire, risque pour la stabilité des prix, atteinte à l'indépendance de la BNS ou encore fortes fluctuations des taux d'intérêts et taux de change. Ces arguments ont convaincu une très large majorité du plénum. Les députés ne sont donc pas prêts à envisager une alternative à la création de monnaie alors que le système fonctionne, surtout si cette alternative apparaît comme hasardeuse selon eux. En outre, un contre-projet direct, lancé par le Parti socialiste, qui souhaitait une modification des ratios de fonds propres pour les banques, a été rejeté par 133 voix contre 57.⁷

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 10.06.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

Étant donné que plus de 100'000 signatures avaient été collectées en 2015, le peuple a été convoqué aux urnes le 10 juin 2018 pour voter sur l'initiative populaire «Pour une monnaie à l'abri des crises: émission monétaire uniquement par la Banque nationale!».

Cette initiative, dite initiative «Monnaie pleine», a été largement rejetée par 75.7% de non. Aucun canton n'a adopté l'initiative populaire. Les plus forts rejets se retrouvent en Suisse centrale avec les cantons de Schwyz, Obwald et Nidwald. Le canton de Genève est celui qui a connu le plus faible rejet avec 60% de non. La participation a atteint 33.8%.

Comme auprès des parlementaires qui avaient rejeté en bloc l'initiative, les initiateurs ont eu de la peine à imposer leurs idées auprès des citoyens. Les opposants qui ont parlé d'une expérience «hasardeuse», d'une transformation de la Suisse en laboratoire, d'une volonté de jouer aux «apprentis sorciers» et, d'une menace pour la stabilité et la productivité économique, ont fini par largement convaincre la population helvétique. En outre, la complexité technique qui entourait cette initiative a probablement été un frein majeur à son acceptation. En effet, les initiateurs ont peiné à vulgariser cette initiative populaire sur la création de monnaie.

En ce qui concerne la campagne, elle fut de moyenne intensité. Mais surtout, plus de 90% des affiches défendaient le «non» à l'initiative. Ce chiffre s'explique par l'absence de soutien de la part d'au moins un des partis politiques parlementaires.

Au final, la haute complexité de l'initiative a empêché un vrai débat démocratique et a probablement condamné l'objet à l'échec. De plus, sans le soutien d'un parti politique parlementaire, il fut difficile pour les initiateurs d'imposer leurs opinions dans la presse et dans les esprits. Néanmoins, ils se sont montrés satisfaits d'avoir «révélé» aux Helvètes que les banques commerciales émettaient de l'argent, et donc, d'avoir fait émerger les risques pour l'économie réelle. Les Suisses ont fait confiance à un système bancaire dont ils sont, très souvent, fiers.

Votation 10 juin 2018 – Initiative « Monnaie pleine »

Participation : 33.8 %

-Oui : 24.3 %

-Non : 75.7 %

Prise de position des partis :

-Oui : -

-Non : PS, PDC, PVL, PLR, PBD, UDC, PartiPirate, PEV

- Libre : Verts⁸

L'**initiative populaire «Monnaie pleine»**, déposée par l'association «Modernisation Monétaire» (MoMo), a été rejetée par 76.7 pour cent des votantes et votants helvétiques, ainsi que par tous les cantons. Cette initiative, enclenchée par la crise financière de 2008, souhaitait remettre l'exclusivité de l'émission monétaire à la Banque nationale suisse (BNS). Le Conseil fédéral et le Parlement préconisaient le rejet de l'initiative. De plus, seuls la Jeunesse socialiste suisse (en faveur) et les Verts (liberté de vote) n'avaient pas recommandé le rejet de l'initiative.

Selon l'**analyse VOTO**, deux éléments ont principalement condamné l'initiative populaire: l'incompréhension d'une large frange de la population du contenu de l'objet et l'incertitude liée au caractère expérimental de la mise en application.

Premièrement, opposantes et opposants, et partisanes et partisans, ont largement basé leur vote sur des recommandations privées ou institutionnelles. Le niveau de confiance envers les banques privées, la BNS et le Conseil fédéral a donc joué un rôle prépondérant. Par exemple, les partisanes et partisans de l'initiative populaire ont plongé dans l'urne un vote de méfiance face au système bancaire, fruit de la crise financière de 2008. A l'opposé, plus de 80% des votantes et votants qui éprouvent une grande confiance envers le Conseil fédéral ont voté contre l'initiative populaire. Finalement, une part inhabituellement élevée des votantes et votants (environ 15%) s'est basée sur des recommandations privées. Le rôle prépondérant de la confiance confirme l'hypothèse que de nombreux citoyennes et citoyens n'ont pas compris pleinement les tenants et aboutissants de l'initiative «Monnaie pleine».

Deuxièmement, l'argument qui a fait pencher la balance est celui du caractère expérimental de l'initiative. Trois quarts des votantes et votants ont craint l'incertitude liée à la mise en application d'un système inédit. Plus de la moitié des partisanes et partisans craignaient également l'incertitude et le caractère expérimental de l'initiative, même s'ils ont voté en faveur de l'initiative.

Finalement, aucun critère sociodémographique n'a influencé les décisions de vote. Par contre, l'échiquier politique gauche-droite s'est dessiné. A l'extrême gauche de l'échiquier, la moitié des votantes et votants ont accepté l'initiative. A l'opposé, plus de 8 votantes et votants sur 10 du centre et de la droite modérée ont refusé l'objet. En analysant les affiliations partisanes, plus de la moitié des Verts et un tiers des partisanes et partisans socialistes ont voté en faveur de l'initiative. Les citoyennes et citoyens qui s'apparentent au PLR (90%), PDC (87%), UDC (80%) et PVL (67%) ont largement voté contre l'initiative.

En résumé, le rejet de l'initiative populaire n'a pas été dicté par des critères spécifiques au contenu de l'objet mais, d'un côté par l'incompréhension et la complexité de l'initiative, et d'un autre côté par les craintes face à la perspective de la mise en application qui aurait relevé, selon la majorité des votantes et votants, de l'expérimentation.⁹

Sozialpolitik

Sozialversicherungen

Alters- und Hinterlassenenversicherung (AHV)

Ende Oktober reichte die SVP ihre **Volksinitiative „Überschüssige Goldreserven in den AHV-Fonds“** mit 125'372 gültigen Unterschriften ein. Die Initiative verlangt, dass die Erträge aus den 1'300 Tonnen Gold, welche die Nationalbank für ihre Geld- und Währungspolitik nicht mehr benötigt, der AHV zugute kommen. Laut SVP stünden bei der Annahme der Initiative der AHV Goldreserven von rund CHF 20 Mrd. zur Verfügung; daraus liesse sich ein jährlicher Erlös von CHF 1,5 bis 2 Mrd. erzielen. Der Bundesrat möchte 500 Tonnen Gold für die Solidaritätsstiftung reservieren und die restlichen 800 Tonnen vorerst alternativ für den Schuldenabbau oder für eine Bildungsinitiative einsetzen. Später sollen seiner Auffassung nach mit den Erträgen Härten aus der 11. AHV-Revision abgedeckt werden.¹⁰

1) BBI, 2011, S. 6841 ff.; BBI, 2013, S. 2911 f., S. 9329 ff.; NZZ, 27.4. und 21.11.13.

2) NZZ, 8.10., 24.10., 28.10., 5.11., 6.11., 27.11.14

3) BBI, 2015, S. 1813 ff.; Lit. Sciarini et. al. (Vox)

4) Bundesblatt 2015 S. 9651 f.

5) FF, 2016, pp.8225; FF, 2016, pp.8249; NZZ, 10.11.16

6) BO CE, 2017, pp.746 s.; Communiqué de presse, CER-CE; FF; 2016, pp.8225 s.; NZZ, 17.8., 25.8.17; AZ, NZZ, 29.9.17

7) BO CE, 2017, p.1019; BO CN, 2017, p. 2224; BO CN, 2017, pp. 2152 s.; Communiqué de presse, CER-CN; NZZ, 15.12.17

8) APS-Inserateanalyse 04.06.2018; LZ, SGT, 16.5.18; SGT, WoZ, ZGZ, 17.5.18; BU, NZZ, 18.5.18; AZ, Blick, LT, Lib, NZZ, SN, TA, URZ, 19.5.18; BaZ, LT, TG, 22.5.18; LT, NZZ, ZGZ, 23.5.18; CdT, LMD, 24.5.18; NZZ, SGT, TA, 26.5.18; LT, TA, 28.5.18; BU, BaZ, NZZ, 29.5.18; Blick, LT, TA, 30.5.18; WoZ, 31.5.18; AZ, LT, 1.6.18; TA, TG, 2.6.18; NWZ, 4.6.18; LT, LZ, SGT, TG, 5.6.18; TA, 6.6.18;

BaZ, NZZ, TG, 7.6.18; NZZ, 9.6.18; AZ, BaZ, CdT, Exp, LT, LZ, Lib, NWZ, NZZ, SGT, TA, TG, 11.6.18; NZZ, 12.6.18
9) Milic et al. (2018). Enquête VOTO relative à la votation populaire fédérale du 10 juin 2018
10) BBI, 2000, S. 3979 ff.; BBI, 2000, S. 5912 f.